



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Premier ministre : IHEDN

Question écrite n° 40204

## Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le choix des auditeurs de l'IHEDN. Alors que le Gouvernement, après avoir identifié la pharmacie comme une activité économique stratégique, vient de contribuer au succès de l'OPA de Sanofi sur Aventis, et de faire ainsi un pas historique à une politique publique d'intelligence économique, il lui demande dans quelle mesure il lui semble opportun de cibler, au sein du « périmètre stratégique » de l'économie française, les auditeurs des prochaines sessions de l'IHEDN.

## Texte de la réponse

L'IHEDN est depuis plus de cinquante ans chargé de former des cadres de la nation sur les enjeux stratégiques que connaît notre pays dans les domaines variés de la défense globale, notamment la défense économique. Mettant en oeuvre cette mission, l'IHEDN fait chaque année appel aux candidatures des armées, mais aussi aux administrations, aux relais d'opinion (élus, médias, grandes associations), et aux entreprises françaises pour proposer des candidatures de personnalités au potentiel reconnu et dotées d'un parcours professionnel remarquable. Les entreprises dont le secteur d'activité est considéré comme stratégique font l'objet d'une attention particulière. L'IHEDN entend bien travailler en concertation étroite avec la mission sur l'intelligence économique récemment créée au sein du SGDN et avec son haut responsable afin d'amplifier la sensibilisation des entreprises concernées à ses formations. A cet égard le volet défense économique de la session nationale est désormais mieux développé dans ses prochaines sessions. Quant aux cycles spéciaux de l'institut consacrés à l'intelligence économique proposés aux entreprises depuis 1996, ils vont faire l'objet d'un nouvel essor, en concertation avec les responsables du dispositif gouvernemental d'intelligence économique. Les principes pédagogiques de l'IHEDN, fondés sur une composition équilibrée et variée dans ses sessions des secteurs d'activité de la nation, seront préservés. Les entreprises du « périmètre stratégique » font l'objet d'une attention et d'une action particulières de la part de l'IHEDN.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Carayon](#)

**Circonscription :** Tarn (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40204

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 2004, page 3898

**Réponse publiée le :** 29 juin 2004, page 4907